

Cfdt:

BRÈVES DE PARIS

Retrouvez ici, avant tout le monde, les informations issues du Comité Social et économique Central (CSEC)

EN BREF

Paroles, paroles, paroles...

Pour ceux qui n'ont pas pu bénéficier de la bonne parole DG en direct, le replay est enfin disponible depuis hier sur l'intra... A consommer avec modération et surtout avant de le regarder rappelez vous la consigne du DG : **DETENDEZ VOUS !**

Poursuite de la consultation Politique Sociale 2024 :

Poursuite de l'étude des nombreux tableaux et chiffres concernant la consultation sur la politique sociale 2024 en vue de la consultation qui aura lieu en octobre...

Un peu de malaise à la lecture du constat de désaccord NAO 2024 qui pour les OS n'était pas à la hauteur malgré une courte augmentation salariale, un possible rachat de RTT de 2 jours et une prime de partage quand on sait que pour cette année 2025, faut il le rappeler, à date sur ces trois points c'est 0+0+0...

Alors **DETENDEZ VOUS** surtout si vous attendez la reconnaissance de votre investissement !

"Handimatch" :

L'ambition est de favoriser la relation entre employeurs "engagés" et candidats TH. Pour cela une fonctionnalité sur le moteur de recherche FT.fr a été développée et sera généralisée fin septembre. L'employeur "tagué" handi-engagé dépose une offre avec une "pastille" spécifique et il pourra alors consulter les profils de DEBOE ayant consenti et en parallèle les DE pourront eux aussi requêter ces OE.

Sur le test, **les résultats sont encourageants** avec plus d'un millier de recrutements et notamment **3 fois plus de CV DEBOE présentés sur ces OE et avec 4 fois plus de chance d'être recrutés**... Plus d'infos sur l'intranet depuis hier donc avant l'instance... Conception originale d'un bon dialogue (ou monologue) social !





BRÈVES DE PARIS

Retrouvez ici, avant tout le monde, les informations issues du Comité Social et économique Central (CSEC)

BILAN DU PROCESSUS RÉNOVÉ DE RECRUTEMENT EXTERNE DES AGENTS :

La DG présente un bilan du processus renouvelé de recrutement externe des conseillers, mis en place pour élargir le nombre de candidatures tout en maintenant un niveau de compétence élevé. Depuis avril 2024, le processus ne requiert plus de niveau de diplôme, permettant ainsi une diversité accrue des profils.

En 2023, 75 334 candidatures ont été reçues, 70 996 en 2024 et 51 154 au premier semestre 2025.

Dorénavant **les candidatures infra BAC+2 représentent 21,6%**. Deux outils de présélection ont été introduits : **des tests en ligne** et la **méthode de recrutement par simulation (MRS)**.

Les tests en ligne (score non éliminatoire) ont évalué plus de 22 000 candidats en 2024, 16 721 au premier semestre 2025 sans influence du niveau d'étude sur la performance. Sur les tests **MRS, 39 sessions**, 252 candidats évalués, 157 sélectionnés pour un entretien et 31 recrutés (sommes nous un bon "client" exemplaire pour la MRS, pas sûr...et la MRS est elle une méthode adaptée à nos types de postes à voir).

Les résultats montrent que les femmes représentent 78% des candidatures et que l'âge moyen des recrutés est entre 25 et 44 ans mais augmentation des plus de 45 ans . Le taux de rupture des périodes d'essai est faible et en baisse.

AUJOURD'HUI,
J'ADHÈRE !

DÉTERMINATION DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL (OU ORIENTATION ESAT) :

Deux mesures sont présentées en lien avec la Conférence Nationale du Handicap de 2023 intégrées à la LPE. Tout d'abord un test sur 5 départements prochainement élargis à 11 supplémentaires sur la **responsabilité de FT et CAP sur l'évaluation des orientations en ESAT**.

En bref, voici **les étapes de ce diagnostic** :

-**Dossier unique** : La personne dépose un dossier comprenant sa demande de RQTH et l'orientation vers un ESAT auprès de la MDPH qui informe FT.

-**Inscription à FT** afin de déterminer l'environnement professionnel adapté (ESAT, EA, entreprise classique...).

-**Diagnostic en 89 points par CAP emploi** soutenu par des immersions avec d'autres acteurs.

-Préconisation partagée : **FT et CAP emploi formulent une préconisation sur l'orientation** à la MDPH.

-Si milieu protégé : Entrée en ESAT avec accompagnement par un professionnel, maintien de l'inscription à FT et échanges réguliers.

Ces actions visent à garantir un suivi adapté et personnalisé pour chaque individu.

Des moyens ? RAS comme d'habitude !

Toujours plus avec toujours rien...détendez-vous!